



Serge ANDREONI
Conseiller Général
Membre de la Commission Permanente
Délégué aux Routes et à la Sécurité Routière
Maire de Berre-l'Etang

Marseille, le - 5 NOV. 2007

COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE
N° d'enregistrement N° 36773A
Courrier arrivé le - 9 NOV. 2007
Original à : DGAGE → 91101
Copie à : (lettre) DGGF (fait)

Monsieur Jean Claude GAUDIN
Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole
« Le Pharo »
58, Bd Charles Livon
13007 Marseille

Monsieur le Président, *cher Ami,*

*→ D. André
Est-ce programmé ?
On a raté
deux réunions*

Le Département des Bouches-du-Rhône doit engager les travaux d'aménagement du carrefour de la RD 44g avec la traverse de la Salette à Marseille, étudiés en étroite collaboration avec vos services et ceux de la Commune de Marseille.

Cette opération comporte une part de travaux à la charge de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole et de la Commune de Marseille.

Le projet de convention ci-joint se rapporte au calcul et au versement au Département du fonds de concours correspondant. Je vous serais obligé de bien vouloir faire retour de ces trois exemplaires, signés par vos soins, à l'adresse suivante :

Direction des Routes
Arrondissement de Marseille
57, avenue Joseph Vidal
13 285 Marseille Cedex 8

Ces services restent à votre entière disposition pour vous apporter toutes les précisions que vous pourrez souhaiter concernant ce dossier.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Le Délégué aux Routes et à la Sécurité Routière

Bien à Toi

13 NOV. 2007
2007/11/07 719

Serge
Serge ANDREONI